

LA FRANCE, LE BÉBÉ ET L'EAU DU BAIN

André Teissier du Cros

Avec la collaboration des membres du **Comité Bastille**

ISBN : 978-2-296-11046-5 ◊ 192 pages

« Si les Français savaient qu'ils sont les moins mal placés
pour dominer la crise mondiale... »



Ce livre propose une révolution fiscale qui permet de dégager les ressources financières et humaines désormais nécessaires pour investir massivement dans le développement durable. Il contient une mine de solutions permettant d'envisager d'ici 2050 un renversement de la crise : drames démographiques, épuisement des ressources naturelles, réchauffement planétaire... Une fiscalité totalement originale en est la condition incontournable !

En outre, cet ouvrage, qui se lit comme un roman souvent humoristique, s'offre le plaisir de révéler aux Français qu'ils ont déjà fait la moitié du chemin...

Tant que notre population grandit, l'économie croît, l'innovation crée des richesses et des emplois, la balance entre actifs et retraités est gérable, et l'endettement reste acceptable. Mais nous ne savons pas en profiter pour réduire la pollution par tête, l'imposition par tête, et l'endettement par tête. Donc nous transmettons les problèmes que nous ne savons pas résoudre aux générations futures : nous avons donc intérêt à ce qu'elles soient plus nombreuses et mieux instruites que nous.

Les 3 groupes de problèmes non résolus sont :

1. Toujours plus d'impôts, de dettes et de déficits des budgets.
2. Toujours plus d'appauvrissement des ressources naturelles, de pollutions, réchauffement planétaire : le cri d'alerte a été lancé, et il commence à être entendu.
3. Toujours plus de dépenses de santé.

Pour l'humanité comme pour une nation, laisser la population active, donc jeune, stagner, chômer, voire chuter, tant que ces problèmes ne sont pas résolus ou du moins maîtrisés, conduit au risque d'un effondrement général apocalyptique, bien décrit par Jared Diamond, René Girard ou Yann Arthus-Bertrand... : pénuries alimentaires aux conséquences incontrôlables, pouvoirs civils perdant toute autorité, rupture sociétale avec montée du terrorisme et du crime, mortalité accrue à cause d'épidémies, multiplication de cataclysmes naturels, migrations forcées de populations, guerres de toutes sortes, etc. Or l'humanité va fortement en courir le risque d'ici 2050.

Maîtriser ce risque, cela commence – mais commence seulement – par abolir l'impôt sur le revenu qui, depuis un siècle, paralyse de plus en plus l'investissement à très long terme ; et lui substituer des innovations fiscales ; ensuite, dénoncer le mythe de la surpopulation qui masque la réalité de la surpollution. Et l'auteur montre que, s'ils en prennent conscience, les Français sont déjà les moins mal placés pour mener cette révolution.

Cette prise de conscience est le but de *La France, le Bébé et l'Eau du Bain*.

L'AUTEUR :

André Teissier du Cros est consultant international en stratégie de l'entreprise ; sa clientèle, depuis 1975, composée de firmes industrielles petites et grandes, de ministères ou institutions responsables de politiques industrielles, se situe dans divers pays d'Amérique du Nord, d'Europe de l'Ouest et de l'Est, en Chine et au Japon.

Contact presse

Emmanuelle Mouche – Service de Presse - Sciences Humaines

Editions L'Harmattan - 7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr

SOMMAIRE

Préambule. Pourquoi nous pensons-nous qualifiés pour proposer aux Français un avenir aussi ambitieux ?
Chapitre 1. Histoire du rapport Orion
Chapitre 2. La France va (quand même) bien...
Chapitre 3. Une révolution démographique
Chapitre 4. L'impôt sur le revenu au banc des accusés
Chapitre 5. Une révolution fiscale
Chapitre 6. Démographie et maîtrise de la consommation
Chapitre 7. Education nationale, recherche et université
Chapitre 8. Pour la compétitivité de l'entreprise française
Chapitre 9. Politique étrangère
Chapitre 10. Défense nationale et aide au développement
Chapitre 11. Institutions : la république d'abord !
Chapitre 12. Globalisation et immigration
Synthèse : Pourquoi le chômage disparaîtra...
Conclusion. Retrouver en français le sens de la vie

EXTRAITS :

« Oui, la France va bien, c'est-à-dire moins mal que beaucoup d'autres. Les Français qui en désespèrent ne connaissent pas la réalité des autres pays et, surtout, s'illusionnent largement sur certains d'entre eux. Les Français vivent très vieux, mangent bien sans être obèses, dépensent pourtant pour leur santé deux fois moins que d'autres, travaillent peu mais bien, dominent mystérieusement des industries stratégiques, font plus d'enfants que le reste de l'Europe, enrichissent leur patrimoine, participent moins au réchauffement planétaire et pourtant exportent de l'énergie. Mais comme toutes les démocraties développées, ils sont écrasés par une charge fiscale et des déficits commerciaux et financiers qui menacent gravement leur avenir. Les revenus réels modestes sont en baisse. Le chômage, surtout celui des jeunes, reste chronique. Et, comme le reste du monde, les Français sont menacés par un modèle politico-économique anglo-saxon qui détruit tout ce qui n'est pas contractuel ou marchand dans les rapports sociaux. C'est là un danger réel : il faut réagir. Comment ? »

« L'impôt sur le revenu, créé entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle suivant les pays, a complètement corrompu les économies, le sens civique et l'intégrité de la vie politique des pays du monde libre, la France et les États-Unis y compris. En un siècle, cet impôt immoral a eu un effet pervers dont on peut aujourd'hui mesurer la portée : il décourage le travail, l'entreprise, le risque, et favorise un retour aux privilèges fiscaux dignes de l'Ancien Régime par la porte ouverte aux « déductibilités », favorisant à loisir des classes sociales, des industries, des catégories professionnelles, et l'endettement général. Elles font les délices des élus chasseurs de votes, donc de prébendes. Elles permettent de privatiser les profits et de socialiser les pertes. La pratique de cet impôt a lentement mais sûrement dégradé l'éthique de tous les rapports humains. »

« La France a connu une révolution fiscale en 1955, qui a accompagné les trente glorieuses : ce fut la création de la TVA, taxe vertueuse que l'on ne paie que si l'on consomme, et à laquelle on échappe par l'épargne. (...) L'ouvrage est resté inachevé. Il faut maintenant supprimer l'impôt sur le revenu. Il faut créer une Taxe sur l'Actif Net (TAN) qui soit une grande taxe forfaitaire à un taux d'une fraction de la rente moyenne de l'épargne, et une modeste Taxe Fixe par Foyer (TFF) ou taxe « de citoyenneté », favorisant la natalité, la bonne immigration et la recherche honnête de revenus croissants par le travail et l'innovation. Les deux permettront de supprimer les droits de succession, l'impôt foncier, la taxe professionnelle, et de nombreux impôts complexes et iniques. Une révolution fiscale relativement facile à mettre en place peut favoriser la démographie, donc engager une diminution de la pression fiscale : Finissons la pour être les premiers à vraiment payer moins d'impôts, (...) favoriser l'éducation, la croissance saine, réduire à son minimum le chômage, combattre la drogue et le déracinement, et tirer parti de l'immigration au lieu de la combattre stupidement. »

« C'est donc sous l'inspiration anglo-saxonne que le monde libre a pris forme, avec de nombreuses conséquences, d'abord positives, ensuite négatives, comme nous le verrons.

Depuis la fin du XX^e siècle, ce *leadership* anglo-saxon commence à être remis en question alors que les menaces contre le monde libre changent de nature. Nous ne sommes plus menacés par un envahisseur totalitaire mobilisant des blindés et des bombardiers. Nous sommes menacés par des réactions de peuples qui se considèrent, à tort ou à raison, comme agressés par notre culture, notre modèle économique et notre ingérence dans leurs affaires internes.

Avons-nous créé de telles menaces ? Oui, dans une certaine mesure, et parfois malgré nous. Il faut le discuter, et y répondre.

En attendant, le monde, Europe comprise, va vers l'anglophonie, et ce n'est pas la faute des Anglo-Saxons. Ce phénomène les dépasse de loin. Chine, Inde, Indonésie, par exemple, sont destinées à parler anglais de par le simple progrès de leur niveau d'éducation et de développement. L'anglais, langue véhiculaire pour longtemps, mérite de l'être ne fût-ce que parce qu'il faut bien une langue véhiculaire, et que l'anglais est devenu la langue la plus utilisée dans les médias, en science et technologie, en droit, en gestion financière, dans les institutions et réglementations internationales.

Cela constitue aujourd'hui un danger.

D'une part, les États-Unis sont menacés de graves maladies : dégénérescence du droit coutumier ; corruption petite et grande des pratiques fiscales et des modes de rémunération ; abus irresponsable du stock-optionisme ; négligence croissante de la compétitivité à long terme en faveur de la cotation en bourse immédiate au point d'une dégradation contagieuse de l'esprit d'entreprise et de la cohésion sociale dans l'entreprise ; paralysie croissante des décisions d'entreprendre, d'innover, de produire et de vendre, due à un accroissement général des risques juridiques, comme cela sera développé plus loin. En nous laissant aller à enseigner et utiliser leur langue des affaires dans nos universités et nos entreprises, nous allons vers la contamination de notre système par ces « maladies » que les écoles de management encouragent en anglais.

Plus précisément, il faut, tout en sachant pratiquer l'anglais, préserver jalousement la langue nationale, parce que l'anglais est devenu, du fait même de sa position dominante dans la vie économique, le langage d'un mode de vie d'*homo economicus*, langage de la société technicienne chère à Jacques Ellul, qui minimise la vie non-marchande et non-contractuelle, c'est-à-dire la vie artistique, spirituelle, festive et conviviale ; en deux mots, la vie métaphysique (ou transcendante) qui entretient et développe les racines d'une nation : l'anglais n'est plus du tout la langue de Shakespeare. (...) »

« Quatre auteurs du XX^e siècle (...) ont posé, sans toutefois être d'accord, les questions essentielles conditionnant l'avenir de l'humanité à l'aube du XXI^e siècle : Claude Lévi-Strauss, Pierre Teilhard de Chardin, René Girard et Jared Diamond.

Pour Lévi-Strauss, ethnologue et athée, la vie n'a pas de sens. Elle est apparue par accident. L'homme est à son tour un accident de la vie. Il disparaîtra par accident, comme il est apparu, sans mériter des regrets. Pendant la courte période d'existence de l'humanité, celle-ci a créé des civilisations et des cultures en soi intéressantes à observer. Mais aucune d'entre elles ne peut prétendre à une supériorité quelconque : pour que l'on parle de supériorité, il faudrait d'abord reconnaître un sens à la vie, puis désigner la culture qui le poursuit avec le plus d'effet d'entraînement sur les autres. Or la vie n'a pas de sens. On pourrait, si l'on tient à quelque notion de progrès que Lévi-Strauss ne perçoit pas, déplorer que l'homme se soit enfermé dans une prison de l'esprit qui s'appelle civilisation industrielle et marchande. Celle-ci est l'aboutissement d'une conviction fautive selon laquelle l'homme ne fait pas partie de la nature, mais s'oppose à elle, et doit la dominer. (...) les civilisations se valent donc. À la rigueur reconnaît-il aux sociétés primitives un avantage : bien que leurs objectifs soient aussi absurdes que ceux des autres, du moins font-elles moins de dégâts sur la planète. Après tout, l'homme de Neandertal a vécu cent cinquante à deux cent mille ans avant de disparaître. (...) Il a laissé la Terre et la nature quasiment intactes. Il n'a pas un seul instant imaginé qu'il était un peuple élu, hors de la nature, destiné à la dominer, et en même temps à dominer tous ceux des hominiens qu'il jugerait inférieurs d'après ses propres standards. Lévi-Strauss craint que notre civilisation ne réussisse à provoquer l'extinction de l'humanité parce qu'en même temps, elle aurait réussi à détruire la vie sur la planète ; sans pour autant dire si cela serait une perte, puisque pour qu'il y ait perte, il faudrait qu'il y ait gain et, encore une fois, gain de quoi ?

Pierre Teilhard de Chardin nous dit tout autre chose : que la matière et l'énergie dont nous sommes faits, ainsi que tout le règne vivant et tout l'Univers, sont des images, des aspects d'un principe créateur, l'Esprit. (...) cette réalité matérielle qui nous entoure, qui nous semble de terre, de roc, d'eau, de chair, de feu (...), devient illusoire dès que l'on plonge dans l'infiniment grand ou l'infiniment petit. (...) La réalité, c'est l'Esprit, qui a, lors du big-bang, créé d'un seul coup notre Univers (...) en le dotant d'un sens, en attribuant à chaque particule élémentaire la faculté d'être, de signifier, d'avoir une identité, d'être de ce fait douée de propriétés prévisibles et reproductibles, et donc capable de participer à la construction d'un projet chaque fois qu'elle combine son identité avec d'autres et reçoit les stimuli d'une évolution permanente. Ce qui fit dire à Albert Einstein : « Le plus incompréhensible dans cet Univers auquel nous appartenons, c'est qu'il est compréhensible. » En créant cet Univers capable de sens et libre de fonctionnement, l'Esprit a fait un grand pari sur la capacité d'évolution infinie dont il serait alors capable ; le pari que de la particule énergisée sortirait l'atome et la molécule ; le pari que cette molécule deviendrait capable d'une complexité telle qu'elle puisse devenir un code pour une forme de vie ; le pari que le règne vivant apparaîtrait, pour devenir de plus en plus diversifié dans ses formes innombrables ; le pari que l'être vivant évoluerait ainsi librement

Contact presse

Emmanuelle Mouche – Service de Presse - Sciences Humaines

Editions L'Harmattan - 7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr

pour devenir capable d'intelligence et d'un effort autonome de compréhension de lui-même, de la vie et de la matière. Enfin, le pari qu'il évoluerait au point, un jour, de devenir humain et d'être capable de percevoir l'Esprit créateur dont tout est issu, au point de devenir lui-même particule de cet Esprit ; une particule, donc, douée d'immortalité, une étincelle divine, une âme. (...) : Peut-on imaginer point de vue plus opposé à celui de Claude Lévi-Strauss ? Et cependant, les deux se rejoignent sur un point essentiel. Teilhard dit bien que l'Univers est fondé sur le principe de liberté, donc de risque. Nous sommes responsables de notre destin. Nous pouvons choisir et agir mal, et en subir les conséquences. (...) ... alors le pire scénario de Lévi-Strauss pourrait bien être le bon : une extinction de l'humanité détruite par ses propres folies, une apocalypse. Bigre !

René Girard, philosophe croyant et chrétien de conviction, aimerait bien que Teilhard de Chardin ait raison. Seulement voilà : il craint que la psyché dictant le comportement humain ne soit complètement conditionnée par les archétypes du mimétisme de la violence (« tu me bats, donc je te bats ») et de l'exutoire à cette violence mimétique par le biais du sacrifice (...) Il en résulte des mécanismes qui alimentent en permanence le préjugé, le procès d'intention, (...) donc le « refus de l'autre ». Ces mécanismes pourraient être tels que l'humanité, aveuglée, incapable de concevoir les dangers planétaires qui (...) ont atteint maintenant un degré d'intensité tel que le XXI^e siècle sera décisif, serait finalement capable d'aller à sa fin. (...) ... C'est dans les décennies qui viennent que l'homme doit apprendre des comportements entièrement nouveaux ou bien subir l'Apocalypse esquissée par l'apôtre Jean. (...) L'être humain court éternellement dans une cage d'écureuil, poussé par la méfiance et la haine, à la poursuite de son ennemi qui n'est autre que lui-même, pendant que la cage sombre lentement dans la pollution et les excréments qu'il a produit... Et ceci se passe dès maintenant. Aïe !

L'analyse que propose Jared Diamond des rapports entre les civilisations et l'environnement (...) est très complète et profonde. Il (...) montre comment l'homme pourrait disparaître en ayant détruit la vie. Il raconte plusieurs scénarios vécus par des sociétés disparues, ou qui ont failli disparaître... Le plus terrible scénario est celui de l'île de Pâques. Quand celle-ci fut découverte, il ne restait plus un arbre sur l'île. (...) Persistant jusqu'à la fin à se détourner de tout renouvellement des ressources naturelles disponibles, les derniers citoyens d'une société imbécile ne s'étaient pas proposé d'autre but que d'ériger des immenses statues à la gloire desdits citoyens ou de leurs ancêtres, si immenses qu'il fallait sans cesse, pour les ériger, abattre les derniers arbres... (...) Ils en étaient réduits au cannibalisme. Mais Diamond conclut qu'il n'existe aucun cas dans lequel l'effondrement d'une société serait attribuable aux seuls dommages écologiques. D'autres facteurs entrent toujours en jeu (...) ... dont les réponses apportées par une société, selon ses valeurs propres, à ces problèmes. (...)

Pour réagir, il nous faut inciter et enseigner un changement radical de comportement. (...) Le message de Lévi-Strauss doit être retenu au moins sur un point crucial : l'homme est partie de la nature ; il est d'abord un être vivant parmi d'autres. (...) Celui de Teilhard trouve aujourd'hui une audience croissante et mondiale, dépassant largement la langue française (...) qui a reconnu maintenant l'extraordinaire capacité de son message à réconcilier la science et la foi (...) et montrant le rôle unique que peut jouer l'humanité si elle accepte cet Univers comme un projet en tant que tel, au lieu de vouloir lui opposer son propre projet de conquête de la nature. Voilà le message qu'il faut faire entendre. En quelle langue ?

Celle de Claude Lévi-Strauss, de René Girard et de Pierre Teilhard de Chardin : le français. »

« L'idée d'une population française de 150 millions d'habitants dans quarante ans peut faire bondir. Nous allons démontrer un paradoxe apparent : si nous voulons une planète moins polluée, en même temps que des impôts et déficits publics qui baissent, il faut une population qui rajeunit, donc qui grandit, mais évidemment tout en polluant plusieurs fois moins par tête à chaque génération.

Dans son ouvrage récent, *Fatal Misconception: The Struggle to Control World Population*¹, l'auteur Matthew Connelly, professeur à la Columbia University, confirme exactement ce que nous allons exposer : le mythe de la surpopulation était fondé sur du vent, et les divers efforts pour réduire la natalité, contrôler les naissances et la croissance de population, ont eu des conséquences bien pires que tout le mal que l'on attendait d'une surpopulation. En fait, la natalité baisse naturellement quand on éduque les femmes et quand le niveau de vie augmente, et c'est le problème inverse que l'on trouve à la sortie : les femmes ne se marient plus ou tard, et ne veulent plus d'enfants. La France est déjà un des rares pays à être allé au delà de ce cycle, puisque notre natalité, déjà trop basse de 1850 à 1945, a d'abord augmenté après la seconde guerre mondiale, puis a ralenti, et ensuite repris – depuis dix ans – pour atteindre un taux sain supérieur à deux enfants par femme, combiné avec une espérance de vie très élevée.

Maintenant, évidemment, nous proposons de faire mieux. Faisons un effort de perspective. Regardons la Terre dans notre Univers, mais sur une carte du temps, avec une échelle de temps réduite : un siècle égale une journée de 24 heures, ce qui correspond à 2 heures 4/10^e par année, et regardons les grands événements de l'histoire de la planète en supposant qu'il y a cinq milliards d'années, elle a commencé son existence autonome sous la forme d'une simple boule ardente de lave et de plasma. Soit, sur notre échelle, il y a 140 000 ans environ.

Les premières chaînes complexes de molécules asymétriques capables de codifier la vie seraient apparues il y a 100 000 ans.

¹ CONNELLY (Matthew), *Fatal Misconception: The Struggle to Control World Population*, Harvard University Press, 2008.

Le coelacanthe, poisson suffisamment ancien pour être considéré comme l'ancêtre de tous les quadrupèdes, bipèdes et primates, est apparu au plus tard il y a 20 000 ans.

Les dinosaures commencent à disparaître il y a 1 800 ans.

L'australopithèque, hominidé le plus ancien, chassait et cueillait en Afrique méridionale il y a 200 ans.

L'homme de Cro-Magnon laisse de premières traces sur terre il y a trois ans.

L'homme de Neandertal semble avoir disparu il y a 13 mois environ.

Le déluge a eu lieu il y a 5 mois.

La civilisation de Sumer en Asie Mineure était florissante il y a 3 mois.

Abraham, s'il a existé, aurait vécu il y a 6 semaines.

Bouddha, il y a 1 mois, on en est sûr.

Le Christ est né il y a 3 semaines mais on note un « flou » d'environ une heure sur sa date de naissance.

Le couronnement de Clovis, fondant officiellement la nation française, a eu lieu il y a 16 jours, et Christophe Colomb a découvert une terre qu'il croyait être la Chine il y a 5 jours, ignorant que le Viking Leif le Veinard, fils d'Erik le Rouge, l'avait déjà découverte 5 jours auparavant et savait très bien, lui, où il était...

La Révolution française a commencé il y a 52 heures.

Darwin publie *L'Origine des espèces* il y a 35 heures.

Louis Pasteur vaccine Joseph Meister contre la rage il y a 29 heures.

Les frères Wright ont fait décoller un avion et réussi un vol de 300 mètres tout en se posant sans dommages hier à cette heure-ci.

Lindbergh a volé sans escale de New York à Paris il y a 18 heures et son vol a duré trois secondes et deux dixièmes.

La bombe d'Hiroshima a explosé il y a 15 heures.

Des hommes sont arrivés sur la Lune il y a 9 heures.

Internet est entré dans les mœurs il y a 150 minutes. Aucun gouvernement n'arrive à le contrôler : quelle chance ! Toute l'humanité dialogue en direct et a accès immédiat à une librairie universelle qui est elle-même en train d'exploser.

Nous sommes donc sur un bouchon de champagne qui vient de sauter. Et vous croyez que c'est le moment d'ambitionner les trente-cinq heures, la famille de deux enfants au plus, la retraite peinarde à 55 ans pour faire du jardinage, jouer au golf ou surfer sur le Web ? Vous croyez que cette explosion va nous laisser tout arrêter pour calmement profiter de la vie ? Vous croyez que vous pouvez sauter du TGV sur le ballast ? Vous êtes naïfs.

L'Univers où nous sommes est porteur d'un projet, et ce projet, qu'il soit celui d'un divin créateur ou le fruit du pur hasard, avance à une vitesse qui augmente exponentiellement. Quel est ce projet ? Ce sera la conclusion de notre ouvrage. Mais, ceci posé comme préambule, revenons en France aujourd'hui... »

« ...Avant de parler une fois de plus de réformes de l'enseignement et de la recherche, revisitons les objectifs les plus fondamentaux d'une nation qui se propose d'éduquer chacun de ses enfants afin qu'il puisse jouer son rôle de citoyen, participer au progrès des connaissances, en tirer parti pour son propre développement et participer positivement à l'évolution de l'humanité et à la vie sur notre planète.

En 1928, une comédie de Marcel Pagnol triomphait dans tous les théâtres européens : *Topaze*. Elle fera, entre 1930 et 1960, le tour du monde avec quatre adaptations filmées dont une à Hollywood et une au Royaume-Uni. En effet, Topaze, le dévoué, sérieux, modeste et naïf instituteur de la république laïque devenu prévaricateur, dépassant son maître l'affairiste Castel-Bénac qui lui avait enseigné comment piller les finances municipales en croyant le prendre comme homme de paille, lui chipant même sa maîtresse quand celle-ci eut découvert que les gros carnets de chèques étaient désormais de son côté avec en prime la courtoisie, l'humour et la séduction, Topaze a fait le tour du monde. Pendant cette pièce, nous apprenons en même temps que Topaze que tout le monde est complice. Devenu corrompu, Topaze est soudain populaire, respecté, approuvé, décoré. Ses affaires – déjà ! – se globalisent façon 1928 : nous le quittons montant des opérations au Maroc. Il a le monde à ses pieds.

À la fin de la pièce, Topaze révisé son code éthique : cessons de nous illusionner sur la vertu des hommes. Depuis que le monde est monde, l'argent est la fin en soi. Tout y concourt : peur de manquer, appétit de pouvoir et de séduction, soif du statut, occasions de plaisirs... Personne ne l'avoue, mais tout le monde le pratique. La tirade finale de Topaze, dite par un Louis Jouvet ou un Fernandel, est prodigieusement efficace. Mais Marcel Pagnol disait de la pièce : « Son succès même m'a bouleversé et parfois écœuré de l'humanité. »

Au XXI^e siècle, Topaze est devenu globaliste libéral et stock-optioniste. Il sort des meilleures universités. Il est à la tête de grandes entreprises (créées et gérées par d'autres) et de grands projets (inventés par d'autres). Il empoche des sommes vertigineuses en liquide, payées directement par des millions de gogos du monde entier croyant investir pour leurs vieux jours. Jusqu'alors, le soi-disant capitalisme avait défié la prédiction de Karl Marx qui disait que la paupérisation s'aggraverait : les fortunes se sont concentrées, car les niveaux de vie et les pouvoirs d'achat ont en général fortement augmenté de 1850 aux années 1990. Mais au XXI^e siècle, pendant que le stock-optionisme permet

Contact presse

Emmanuelle Mouche – Service de Presse - Sciences Humaines

Editions L'Harmattan - 7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr

le détournement direct, à la source, du liquide qui croit s'investir dans le long terme, l'appauvrissement incontestable des ressources de la planète vient simultanément apporter sa contribution majeure pour que les plus misérables, toujours en majorité écrasante dans le monde, perdent l'espoir de jours meilleurs qui leur servait de discipline minimale. Leurs enfants sans avenir découvrent les délices de la kalachnikov et de la bombe-suicide. Marx se retourne dans sa tombe avec le sourire. Il prend sa revanche.

Et pourtant, pendant ce temps, les millions de Topaze qui sont restés instituteurs, professeurs et chercheurs sont toujours là. Et ils apportent une réponse. Cette réponse est européenne, et trouve un écho particulièrement vivace en France.

Ainsi, le roman norvégien *Le Monde de Sophie*, de Jostein Gaarder, a aussi fait le tour du monde : une toute jeune fille qui découvre dans les lettres mystérieuses d'un père lointain que l'histoire de sa vie et l'histoire de la philosophie sont parallèles et que son père lui fait le plus grand cadeau possible en lui montrant par cet artifice que la vie a un sens.

La Philosophie pour les nuls, du professeur Christian Godin, rappelle à nos élèves et étudiants, entre autres perles si élégamment commentées, que si l'individu qui poursuit son intérêt égoïste est poussé par le marché libre, comme par cette « main invisible » que décrit Adam Smith, à servir le bien commun, alors la pratique des sept péchés capitaux est louable puisqu'elle fait tourner l'économie ; et qu'Immanuel Kant met d'accord athées et croyants en montrant que la recherche de la justice et de la vérité est bonne à pratiquer non par crainte de Dieu, ni par peur du gendarme, mais parce que c'est cette recherche en elle-même qui donne un sens à la vie.

Topaze est un personnage français. Mais pourtant, quand un sondage mondial demande à tous si la recherche de l'enrichissement personnel est en soi méritoire, les Anglo-Saxons disent oui, les Allemands expriment le doute, les Français disent carrément non. Ils ne sont pas les seuls, mais ils se distinguent suffisamment pour que cette réaction serve d'arguments à ceux qui déplorent « l'exception française ». Non, disent les Français, même si les biens ont été justement acquis, une vie consacrée essentiellement à la réussite matérielle ou financière n'a pas de sens.

Maintenant, prenons encore un peu de recul.

Les nations dont nous sommes, les fondatrices de l'Europe unie ainsi que quelques autres nations de l'Europe de l'Ouest, avons un gros avantage. L'Europe unie, à sa naissance, était le club des vaincus de la deuxième guerre mondiale qui avaient déjà causé et subi le désastre absurde de la première. Héritiers de l'Empire français, du grand Reich germano-prussien, de l'Empire austro-hongrois, plus loin des Empires hispano-américain et romain, nous avons durement appris que nous ne sommes pas les meilleurs, que nous ne détenons pas une vérité absolue, que nous ne sommes pas des peuples élus. Et nous nous sommes dès 1945 posé ensemble des questions dont nous ne connaissons pas encore toutes les réponses. Mais le début de réponse collective nous a déjà apporté un niveau de paix, de prospérité, une qualité des rapports et échanges avec toutes les nations du monde multipliant cette prospérité, une ouverture d'esprit envers tout ce qui est étranger, que nos ancêtres de trois générations auraient trouvé parfaitement utopiques. Et pourtant nous, Français, Allemands, Italiens, Belges, Néerlandais, Autrichiens, Scandinaves, Espagnols, Polonais et autres, savons très bien toutes les questions qui restent sans réponse.

Certaines de ces questions, d'ailleurs, restent entières. Comment faire fonctionner une démocratie autrement qu'à pression fiscale croissante ? Comment préparer nos enfants à mieux que simplement obtenir le bon diplôme qui leur assurera le boulot pépère, stable et rémunérateur ? Quelle société donnera aux femmes non seulement l'égalité à laquelle elles aspirent de droit, mais aussi suffisamment d'espoir et de foi en l'avenir pour engendrer des enfants autrement que par fatalité ou dans la crainte de vivre ensuite prisonnière des obligations qui les accompagnent ? Quelle société encouragera les femmes qui trouvent en elle-même l'énergie de poursuivre une carrière et d'élever des enfants, au point que d'autres femmes aient envie de les imiter ? Comment mettre d'accord toutes les nations du monde pour concerter une lutte véritable contre la faim, la misère et les fléaux, globaliser l'entreprise sans nuire à l'identité de chacun, protéger l'atmosphère, les sols et l'eau, et accepter plus spontanément les institutions permettant de régler les disputes autrement que par la guerre, ceci sans pour autant imposer une dictature mondiale à la bureaucratie tentaculaire ? Comment ces nations doivent-elles s'y prendre pour légiférer à bon escient dans le sens de la transparence et de l'équité des échanges commerciaux et intellectuels ? Et comment, pour que nos enfants construisent un jour tout cela, les former à résister spontanément aux préjugés fauteurs de haine et de violence ? Et comment résumer tout ceci dans un texte d'une Constitution européenne qui fasse dix pages au lieu de deux cent cinquante ?

Nous disons ici que, pour ce faire, il nous faut agir à travers l'enseignement à trois niveaux : caractère, comportement et épistémologie... »

« Depuis la fin du XIX^e siècle, il était facile de critiquer Karl Marx parce que sa théorie de la paupérisation absolue des masses au profit d'une caste minuscule s'enrichissant à leurs dépens ne s'était pas du tout vérifiée : le capitalisme innovant et créateur de richesses modèle Schumpeter avait bel et bien élevé considérablement le niveau de vie général de plusieurs pays dits industrialisés. La main invisible du marché libre façon Adam Smith révisée par Friedrich Hayek et Ludwig von Mises avait bel et bien guidé la prospérité de tous malgré les couacs, les abus et tricheries de toutes sortes, et le dirigisme exagéré de certains États. L'URSS (et ses satellites) y avait puissamment aidé *a contrario*, par son échec spectaculaire au plan humain, social et environnemental.

Depuis 1990 environ, Karl Marx a raison pour la première fois, et ceci à plusieurs titres – dont un auquel il n'avait pas du tout pensé. Dans une économie mondiale croissante, la moitié la plus pauvre de l'humanité a commencé à s'appauvrir en termes absolus (c'est à nuancer suivant les pays, mais c'est globalement vrai) tandis que jamais les plus riches ne se sont enrichis aussi vite, et à moindre risque. Et cette fois, parce que l'on s'écarte de plus en plus vite du développement durable, la caste dirigeante pille les ressources de la planète elle-même, compromettant donc les ressources de base qui seront disponibles pour nos descendants. Le modèle de vie des plus riches, qui au XIX^e siècle était incompréhensible aux masses, est devenu le modèle à envier et imiter pour celles-ci : tous rêvent de jouer au golf – un sport extrêmement polluant –, de se déplacer au moins en 4x4 et au mieux en hélicoptère, d'avoir une maison avec jardin et piscine privée se distinguant de l'urbanisme « de masse », une résidence secondaire dans un pays exotique, de partir en croisière en vacances et de vivre dans un *private neighborhood* à sécurité renforcée. Un modèle de vie élitiste, mais qui semble enviable et abordable, entraîne l'humanité d'abord dans une surconsommation d'énergie et d'eau, ensuite dans une surpollution, alors qu'il faut pour sauver la planète apprendre des comportements nouveaux, avant tout économes d'énergie et des ressources naturelles.

L'éducation est donc le premier levier capable de changer régulièrement le comportement de l'humanité. Mais il est insuffisant, bien sûr. Tant que des motivations pécuniaires encourageront le goût du pouvoir, de la violence, du contrôle d'un marché ou d'un territoire, l'éducation ne sera qu'un pis-aller.

Un autre levier existe. Il est vieux comme le monde. Mal utilisé, il a déjà causé des dégâts terribles. Mais bien utilisé, il a déjà fait ses preuves, et en partie en France. Il s'appelle l'impôt. »

« Avant l'apparition de l'impôt sur le revenu, les États dépendaient des droits de douanes et d'octrois – c'était le cas des États-Unis avant 1862 –, des taxes sur certains produits tels que tabac, alcool, sel et sucre ; de taxes sur la propriété et aussi de taxes par tête ou capitation (*poll tax*). Seul Philippe le Bel, de sinistre mémoire, tenta un moment d'imposer le revenu, mais l'expérience fit long feu.

L'impôt sur le revenu, créé entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle suivant les pays, fut à l'époque violemment critiqué. Ainsi, il fut créé aux États-Unis en 1861 pour financer l'effort de guerre, puis rapidement aboli (1872) pour ne renaître qu'en 1913, avec des taux qui, en 1916 donc pendant la guerre, allaient de 1 à 15 %. En France, il fut la grande création de Joseph Caillaux, qui lui aussi eut gain de cause sous la pression de l'économie de guerre puisque son projet de loi, longtemps rejeté, fut finalement voté en 1914 en tant qu'impôt de guerre : bien entendu, on l'abolirait après la victoire...

Les inventeurs divers de cet impôt invoquaient un grand argument de justice sociale : avant l'impôt sur le revenu, la trop grande dépendance sur divers impôts indirects signifiait que les consommateurs, c'est-à-dire la masse des travailleurs, supportaient une trop forte part de la pression fiscale ; et lesdits impôts indirects, frappant le processus de production à plusieurs étages, freinaient la croissance économique. Ce qui pouvait se comprendre, surtout à l'époque. Notamment le dernier argument fut repris par Maurice Lauré défendant la TVA cinquante ans plus tard.

Que disaient les critiques des projets d'impôt sur le revenu entre 1860 et 1914 ? Une des premières critiques fut : qu'appellez vous « revenu » ? La réponse fut : la rémunération du travail dans une activité légale. Ce qui fut un encouragement pour les activités illégales (drogue, prostitution, recel, etc.) puisqu'elles n'étaient pas taxables.

Donc, dirent les critiques, si tout revenu est taxé, celui qui a de grosses dépenses professionnelles telles qu'achats de marchandises et fournitures, machines, locaux, sera pénalisé par rapport à celui qui n'a aucune dépense, parce qu'il ne vend qu'un service individuel ? Non, répondit l'État : on pourra déduire de ses revenus ces dépenses (justifiées bien sûr) et on pourra amortir sur x années les investissements (justifiés bien sûr, et dépendant de la nature exacte de ces investissements).

Donc, dirent les critiques, il va falloir que le gouvernement ait accès à toute l'information privée sur les activités de chacun, et sache tout sur chaque détail pratique de ces activités individuelles, ceci en défi de la liberté individuelle qui suppose le droit à la confidentialité ? Oui, répondit l'État, mais c'est pour le bien de l'individu : grâce à toute cette information, il sera enfin possible à l'État de piloter l'économie nationale, de faire des statistiques sur la production, l'investissement et le travail, et aussi d'intervenir par l'impôt pour protéger les moins favorisés et encourager les activités plus productives. D'ailleurs, ajouta l'État, la recherche du secret privé est le plus souvent motivée par des intentions malhonnêtes, voire criminelles. Un honnête citoyen n'a rien à cacher.

En somme, dirent les critiques, vous allez créer une jungle de règles permettant la déductibilité de telle ou telle charge ou dépense, qui seront autant d'invitations à la triche ? Les tricheurs seront bien sûr poursuivis et punis, faites confiance à la justice, dit l'État. Quant aux autres, les experts-comptables sont là pour les aider. En outre, vous allez taxer la masse des individus qui cherchent honnêtement à s'enrichir par leur travail et leurs talents, tandis que vous laissez tranquilles les riches qui peuvent vivre de leurs rentes ? Non, dit l'État, car les revenus du capital sont des revenus taxables. Évidemment, l'État aura même loisir de favoriser l'un ou l'autre, suivant qu'il jugera utile de favoriser la consommation ou l'investissement.

Contact presse

Emmanuelle Mouche – Service de Presse - Sciences Humaines

Editions L'Harmattan - 7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr

Donc, dirent les critiques, c'est l'État qui va décider du caractère vertueux ou vicieux, utile ou inutile, productif ou improductif, de l'activité humaine, et en tirera ses jugements sous la forme de codes fiscaux de plus en plus complexes : ce qui est moral va se confondre de plus en plus avec ce qui est déductible en vertu du Code des impôts, jusqu'à ce que tout sentiment moral élémentaire et tout bon sens pratique sorte définitivement de notre mode de pensée ? Non, dit l'État, car je suis de toute façon plus compétent pour juger du bien public. Mais il existera une large population d'avocats et d'experts comptables pour vous traduire la loi et vous guider dans vos actes économiques.

En tout cas, dirent les critiques, l'argent péniblement gagné que vous allez prendre est autant d'argent que l'individu ne pourra pas épargner et un jour investir. Vous rendez plus difficile l'autosuffisance matérielle et vous encouragez indirectement la pauvreté, donc la dépendance de la société. Non, dit l'État, parce que je suis un bien meilleur investisseur que le particulier et je l'enrichirai mieux avec l'éducation gratuite et obligatoire, les équipements du pays, la sécurité, y compris celle du territoire, etc.

On peut continuer ainsi : vous reconnaissez vite l'éternelle dispute entre républicains conservateurs voulant un État minimum, et les socialistes qui veulent un État providence, les deux étant animés par des intentions louables.

Essayons de dépasser ce débat poussiéreux. Plus personne aujourd'hui ne conteste vraiment l'État providence. Paul Volcker, président du Federal Reserve System à partir de 1975, celui qui a réussi à stopper radicalement l'inflation qui s'envolait dans les années 1970, donc un homme que l'on ne peut soupçonner de socialisme radical, a tranché la question quand il a dit : « Quand un homme tombe du haut d'un gratte-ciel, il est trop tard pour lui apprendre à voler. » Tous les pays développés sont d'accord sur le fait que, dans une société digne de ce nom, personne ne doit être laissé pour compte.

Aujourd'hui, il s'agit de tout autre chose. Nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'une fiscalité qui décourage la création de richesses par le travail et l'entreprise, qui encourage la spéculation et l'enrichissement personnel aux dépens de la planète et de l'humanité entière, quand il s'agit d'enrayer la formidable destruction de richesses que représentera l'apocalypse façon René Girard et d'apprendre à nos enfants des comportements radicalement nouveaux. Il faut une structure fiscale qui incite les Français à s'employer eux-mêmes et aussi toutes leurs ressources matérielles, intellectuelles et morales dans la direction opposée, celle d'un développement durable aussi autarcique que possible.

Car il va falloir entreprendre ! Au moment où ces lignes sont écrites en 2008, il est à la mode de reconnaître enfin l'ampleur de la crise financière mondiale déclenchée par le surendettement américain, par la crise dite des *subprimes* et des banques de garanties hypothécaires... »

« ... Comme la TVA constituera plus que jamais la plus forte contribution à la recette fiscale, il est bon d'en rappeler les principes. Supposons qu'en 2050, un enfant de 14 ans doive apprendre à l'école comment fonctionne la fiscalité de son pays, notamment la mystérieuse TVA, qui sera alors devenue si importante : environ la moitié des recettes de l'État. Il pourra lire dans son ouvrage scolaire le texte suivant.

« **Pourquoi payons-nous la TVA ?**

Tu paies la TVA chaque fois que tu achètes quelque chose dans un magasin quelconque. Environ un cinquième de ce tu paies va à l'État. Ainsi, si tu as payé un pantalon 100 €, 20 € vont à l'État, soit 20 % du prix. Le magasin le collecte pour le compte de l'État et contribue à le lui reverser tous les mois.

Voici comment cela marche : quand le magasin a acheté le pantalon à son fabricant, par exemple 60 €, ce fabricant lui avait déjà facturé la TVA sur ces 60 € – soit 12 € – et ce fabricant lui aussi contribue à le reverser à l'État tous les mois. Le magasin a fait une plus value de 40 € qui s'appelle la valeur ajoutée. Donc ce qu'il paie à l'État tous les mois est en fait 20 € moins 12 € égale 8 € : "Sa" TVA.

Le fabricant de même reverse à l'État seulement la portion correspondant à sa propre valeur ajoutée. Et ainsi de suite pour ses fournisseurs, de matière première par exemple, et les fournisseurs de ses fournisseurs, etc. Ainsi, chaque fournisseur participe à la collecte totale qui est toujours de 20 % quel que soit le nombre de fournisseurs dans la cascade qui va de la matière première au produit final. Et la valeur ajoutée de chaque fournisseur est connue et enregistrée, ce qui a toutes sortes d'avantages pour la comptabilité d'entreprise et la comptabilité nationale que tu apprendras un jour si tu étudies l'économie.

Mais dès maintenant, sache ceci : c'est le consommateur qui paie la TVA. Personne d'autre. Les commerçants et producteurs collectent la TVA mais ne la subissent pas. Tout le monde paie la TVA en fonction de sa consommation propre. On peut très bien ne pas la payer : il suffit d'épargner au lieu de dépenser. Si, tous les ans, tu as épargné 10 % de tes revenus et les a investis dans un placement rapportant 5 %, après 35 ans de vie active, tu seras riche de toute manière. Donc, la TVA t'encourage à t'enrichir. Alors que l'impôt sur le revenu empêchait les Français de s'enrichir en leur prenant à la source le fruit même de leur travail, les empêchant soit de l'épargner, soit de l'investir. Et en outre, plus on travaillait, plus on gagnait, plus l'État prenait. C'est pourquoi tous les pays qui pratiquent la TVA épargnent et s'enrichissent. Le dernier pays à ne pas la pratiquer – les États-Unis – était comme par hasard celui où les citoyens étaient les plus endettés, et mettaient ainsi périodiquement l'énorme économie de leur pays en danger, et les nôtres par ricochet. Comme ils ne voulaient pas faire faillite, tous exagéraient leur richesse propre aux yeux de leurs crédateurs, ce qui faisait que l'Amérique apparaissait toujours plus riche qu'elle

n'était vraiment : en fait, les Américains avaient souvent moins de fortune individuelle que les Français et les Européens. Mais il faut de temps en temps "crever la bulle" et arrêter la "boule de neige" : périodiquement, le marché rétablissait la véritable valeur des choses et provoquait une crise. C'est pourquoi tant de grandes crises économiques partirent des États-Unis. Celle de 1929 fut la cause de la seconde guerre mondiale, qui fit 50 millions de morts. La TVA fut inventée après la guerre par un grand banquier français, Maurice Lauré, qui réfléchissait au moyen d'empêcher ces crises dans l'avenir, et il a réussi. Il a ainsi contribué à faire de l'Europe une zone de paix et de prospérité alors que dans le passé, elle était déchirée par des guerres épouvantables. La plupart des pays ont imité l'Europe.

La France, toujours à l'avant-garde en matière de fiscalité, fut la première à abolir l'impôt sur le revenu, progressivement, entre 2012 et 2032. L'idée fut lancée en 2007 par des Français vivant aux États-Unis qui avaient pu analyser sur place et dans leurs propres feuilles d'impôts la racine du mal américain. »

Extrait du chapitre sur l'économie d'un manuel d'histoire destiné aux classes de 3^e, année scolaire 2050-2051. »

« ...Cessons les allégories sarcastiques. Disons simplement qu'il faut cesser de faire des promesses de réductions d'impôts grâce à des économies de dépenses, et qu'il faut cesser une fois pour toutes de les croire possibles si facilement, à moins que l'on considère le problème sous un angle tout à fait radical. Nous allons voir ici comment une révolution fiscale relativement facile à mettre en place peut favoriser la démographie, donc engager une diminution de la pression fiscale par l'augmentation du dénominateur (le nombre de contribuables) au lieu d'une réduction du numérateur (le budget de l'État), et aussi favoriser l'éducation, la croissance saine, réduire considérablement le chômage, combattre la drogue et le déracinement, et tirer parti de l'immigration au lieu de la combattre stupidement. Pour cela, il nous faut reconsidérer l'impôt du point de vue éthique, c'est-à-dire en regardant si tel impôt favorise une conduite vertueuse et créatrice de richesses, ou bien vicieuse et destructrice. »

« En conséquence, le Comité Bastille propose les réformes suivantes.

I. Abolition du code des impôts actuel, progressive mais programmée (sur trente ans, nous verrons plus loin le scénario), et son remplacement par le nouveau code, au libre choix des contribuables dans un premier temps. L'impôt sur le revenu disparaît donc peu à peu au gré des libres choix individuels des citoyens et des entreprises. (La France est déjà très en avance sur ce point puisque la part de cet impôt dans les revenus de l'État n'est déjà que d'un tiers environ, grâce à Maurice Lauré, inventeur de la TVA). Ce seront ceux qui bénéficient le plus du nouveau code (les jeunes, les immigrants, les nouvelles entreprises, les filiales de firmes étrangères...) qui l'adopteront les premiers.

II. Création de la Taxe Fixe par Foyer (TFF). C'est une taxe proposée à hauteur de 1 250 euros par an et par foyer (valeur 2008), c'est-à-dire par famille vivant dans le même logement (résidence fiscale), famille qui peut être élargie (parents, grands parents, enfants, cousins, compagnons et amis partageant le même foyer). Elle est universelle et peut être considérée comme le prix du droit d'être Français. Un immigré qui n'est pas encore naturalisé accède à ce droit² en payant 5 ans de TFF, et nous verrons qu'il pourra s'en acquitter à crédit.

III. Généralisation de l'impôt ou Taxe sur l'Actif Net (TAN) proposé au taux unique de 1,25 %, remplaçant l'impôt de solidarité sur la fortune, les impôts fonciers et les droits de succession, lesquels sont donc également abolis. L'actif net taxable sera désigné « actif de rapport », c'est-à-dire actif géré dans le but d'une création de revenu ou de gains en capitaux. Ainsi, la maison d'habitation, qui économise un loyer à son propriétaire, est un actif de rapport. Par contre, les vieux portraits des arrière-grands-parents dans son grenier, dont il a hérité alors que leur valeur était purement affective, mais dont il découvrira qu'ils sont signés d'un peintre maintenant recherché par les collectionneurs, ne constituent pas un actif de rapport, sauf à partir du jour où il les vend : rapport pour lui parce qu'il encaisse une rentrée qu'il peut investir ; rapport pour l'acheteur qui doit déclarer dans son actif net lesdits tableaux à la valeur d'achat. Autre exemple : une forêt dont il a hérité et qu'il n'exploite pas mais qu'il préserve dans son état naturel n'est pas un actif de rapport. Si ses descendants décident un jour d'en commencer l'exploitation, le groupement forestier alors créé devient une entreprise dont les actifs sont de rapport.

IV. Réforme de la fiscalité sur l'entreprise cotée en bourse rétribuant le dirigeant qui fonde une stratégie compétitive à long terme au détriment de celui qui manipule les cours de bourse à son profit immédiat (stock-optionisme). Abolition, ou profonde réforme des stock-options : la réforme consistera à imposer au détenteur de

² Nous recommandons cependant qu'il fasse la preuve de sa maîtrise raisonnable de la langue française, et qu'il prête serment sur la Constitution. Musulman pratiquant, il sera le bienvenu, mais devra accepter de suivre une demi-journée d'information auprès du Conseil musulman pour entendre pourquoi le Coran et la Constitution sont compatibles, et quels sont les droits de la femme et de l'enfant garantis par notre Constitution. S'il est marié, il devra être accompagné de son épouse, et accepter que sa femme reçoive séparément une instruction sur ses droits, ceux de ses enfants, et comment les défendre. Il se verra dire que, selon les lois de la V^e République, la femme est maîtresse de ses mouvements, de ses convictions, de son corps, de ses occupations, de sa vie affective et sexuelle, de la même façon qu'un homme.

Contact presse

Emmanuelle Mouche – Service de Presse - Sciences Humaines

Editions L'Harmattan - 7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr

mettre sous séquestre ses actions jusqu'à une date fixe (voir p. 70 le paragraphe concernant les stock-options) ou même jusqu'à l'âge de sa retraite. En les vendant, il en tirera profit seulement dans la mesure où ses décisions de gestion auront assuré que son entreprise créera des richesses à long terme. Ceci suppose bien sûr qu'une entreprise n'ait pas le droit de racheter ses propres actions, un cannibalisme qui défie en même temps la logique et le sens moral. Le stock-optionisme est en effet la maladie grave en soi. Remarquons qu'il n'est pas besoin de lois ou réglementations supplémentaires pour le condamner, il suffit d'appliquer la Constitution.³

Le stock-optionisme est un vol parce qu'il consiste en des manœuvres de dirigeants qui sont à la fois :

- juges : ils décident *a priori* que la santé de l'entreprise réside dans sa cotation en bourse, or c'est totalement faux : la santé de l'entreprise réside dans sa compétitivité, garante des bénéfices futurs ;
- parties : ils bénéficient eux-mêmes des mouvements de l'action, soit à la hausse soit à la baisse, dans des termes qu'ils ont imposés dans leur contrat d'embauche.
- manipulateurs : ils influencent le cours de l'action par leurs décisions managériales pour que celui-ci bouge dans le sens qui favorise leur pillage, au détriment de la création de richesses ;
- voleurs : ils se servent des liquidités propres ou de la capacité d'emprunt de l'entreprise pour qu'elle rachète ses propres actions sur le marché, au lieu de les distribuer à leurs propriétaires légaux, les actionnaires, et ceci à leur propre profit puisque ces rachats leur permettent de manipuler le cours de l'action et de préparer le moment de leur propre sortie, quand ils exerceront leur droit et vendront leurs actions sur le marché à des naïfs (ou des gestionnaires de portefeuille plus ou moins sérieux) qui croiront faire un bon investissement alors même que les dirigeants, du fait même qu'ils vendent, admettent silencieusement une chute des cours probable (« Boucle là, prends tes sous et tire toi ! ») ;
- tricheurs : ils trahissent l'engagement de tout chef d'entreprise qui met les actions de cette dernière en vente libre, de respecter le jugement du marché libre sur sa gestion en achetant ou vendant ses actions au prix réel du marché, ce en faussant eux-mêmes ce prix en faisant intervenir l'entreprise sur le marché desdites actions.

À part une loi interdisant à l'entreprise de racheter ses actions, il n'est besoin de rien d'autre que de « ficher en taule » les voleurs jusqu'à ce que les conseils d'administration aient enfin compris que « le crime ne paie plus ». »

« ... Nous créons une *Agence nationale de contrôle de gestion (AnCoGes)* pour réduire graduellement la pression fiscale. Devant l'accroissement de population et de PNB provoqués par le nouveau régime fiscal, l'État sera empêché d'augmenter les impôts aussi vite qu'il en serait tenté par une Agence nationale de Contrôle de Gestion (AnCoGes). Cette AnCoGes nouvellement créée n'usurpe aucun des pouvoirs de l'État, elle ne fait qu'imposer des « plafonds infranchissables » – ce que le traité de Maastricht a tenté de faire. On peut imaginer qu'elle réunisse d'anciennes équipes et moyens des ministères du Budget et des Finances, et de la Cour des comptes. Elle fera travailler l'INSEE et tout organisme de prévision économique existant, car la prévision des recettes fiscales et de la croissance économique seront ses outils essentiels. Elle pourra dire au gouvernement : « Je n'ai pas à avoir d'opinion sur votre budget, sauf qu'il faut globalement le couper de 1 % du PIB cette année et de 2 % du PIB l'année suivante, ce qui est tolérable parce que nous aurons cette année une croissance de 3,5 % et l'année suivante de 4,5 %. Donc recalculer-moi tout cela pour entrer dans ce cadre. » Le ministre des Finances proposera alors aux chambres des budgets dans le cadre ainsi fixé.

On pourrait imaginer que l'AnCoGes constitue une sorte de renaissance du Commissariat au plan, qui aurait cette fois un rôle autre que consultatif. Par ailleurs, comme il existe maintenant un bilan de l'État, elle peut approuver des emprunts en ligne avec l'actif net dudit État. En ceci, elle n'appliquerait pas autre chose que les méthodes de la SNCF, qui a pu faire l'investissement colossal du TGV en se basant sur sa capacité d'endettement propre. La même remarque est valable pour l'EDF.

Donc, grâce à l'AnCoGes, la pression fiscale diminuera, attirant encore plus de monde sur l'hexagone. Les cadres de Maastricht, soit dit en passant, étaient mal choisis : limiter le déficit budgétaire à un pur pourcentage de la recette fiscale ou du PIB sans tenir compte de la démographie, de la création relative d'actifs, ni de la nature des dépenses n'a pas de sens. Remarquons que l'État ne risque rien, grâce au choix offert : dans les premières années, la recette fiscale venant des deux systèmes à la fois sera surstabilisée et croîtra plus vite grâce à l'accélération de la croissance du PIB.

L'AnCoGes aura un statut de société nationale à but non lucratif, qui aura des revenus et des dépenses, et qui devra équilibrer ses comptes. Pourquoi société nationale ? Parce qu'elle auditera et tiendra à jour les états financiers généraux – bilan et compte de recettes et dépenses – de l'État, centralisant donc l'audit de l'ensemble des actifs et passifs, et s'en servira pour fixer les limites optimales de la dette publique. Sa mission sera celle d'un grand contrat de contrôle de gestion et contrôle seulement, mais dont elle tirera un droit de veto budgétaire. Elle détiendra ce pouvoir de seul veto, garanti par un amendement de la Constitution, sur tous les budgets fiscaux du pays : État, régions, départements, cantons, communes. Elle aura tous pouvoirs de contrôle et d'audit, et aura donc accès à toute information qu'elle jugera nécessaire, information qu'elle obtiendra d'organismes déjà existants : les ministères, la

³ L'entreprise publique (cotée en bourse) ne peut être propriété que du public, ou d'une autre institution, par l'instrument du marché libre, point. Elle ne peut être propriétaire d'elle-même.

Cour des comptes, l'INSEE, etc. Ce pouvoir s'exercera une fois par an, en fonction d'un seul paramètre : le taux d'accroissement annuel du budget global du gouvernement national ou local considéré. L'AnCoGes n'aura évidemment aucune autorité sur les origines ou l'emploi des budgets. Elle connaîtra les dépenses de l'année précédente de l'organisme audité, vérifiera que le budget de l'an prochain comprend bien tous les comptes prévus, et calculera l'augmentation annuelle. Elle connaîtra de l'INSEE les statistiques économiques du territoire sur lequel s'exerce l'autorité de l'organisme, et vérifiera le chiffre du PIB alloué au territoire sans doute grâce à une évaluation à partir de données incontestables : population, recettes de TVA collectées sur le territoire, statistiques sur salaires moyens, etc. Elle devra alors constater que ledit accroissement ne dépasse pas 75 % de l'accroissement du PIB. C'est tout.... »

« Il est rare qu'un français qui a réussi vous dise que c'est grâce à l'Éducation nationale. Mais il est courant qu'il vous dise : « J'ai eu dans ma jeunesse un, peut-être deux ou trois professeurs, dont le rôle sur toute ma carrière a été déterminant, parce qu'ils ont fait naître en moi une curiosité, voire une passion, qui a ensuite guidé ma motivation à poursuivre mes études. Ensuite, étant motivé, j'ai tiré parti, à ma façon, des programmes d'études qui étaient accessibles, en mettant consciemment ou inconsciemment l'accent sur telle ou telle discipline. » Mais si vous interrogez les professeurs que l'ancien élève cite avec tant de respect, eux vous diront avec modestie qu'ils ont simplement tenté de communiquer leur propre fascination pour une discipline au plus grand nombre d'élèves possibles, et qu'ils ressentent un permanent sentiment d'échec parce que si peu de leurs élèves, en fin de compte, ont su s'éveiller à la manière de celui qui, à leur surprise, parle d'eux en des termes si élogieux. De toute façon, il est donc plus important de former à chaque génération des bons professeurs capables de susciter cet éveil de certains élèves – le plus possible – sans jamais savoir à l'avance comment, lesquels ni avec quelles conséquences futures, plutôt que de rêver un système éducatif qui produirait de façon prévisible des quotas annuels de diplômés standard dans des disciplines elles-mêmes standards.

En ce moment, ces bons professeurs existent. Il le faut bien, sinon tous les français seraient des ratés, et nous en sommes loin. Mais ces bons professeurs travaillent trop souvent dans un environnement frustrant, sont dévalorisés, mal traités... et mal payés. Ils aimeraient des conditions permettant de mieux travailler. Ils aimeraient être valorisés, reconnus, soutenus. Et pour cela, nous pensons qu'il faut d'abord décentraliser ce qui représente la plus grande entreprise du monde par le nombre de salariés, le fameux « mammouth » : l'Éducation nationale.

L'Éducation nationale que nous proposons est éclatée en 27 institutions autonomes : un organisme central qui peut garder le nom de ministère de l'Éducation nationale, et 26 Éducatifs régionaux, cette réforme étant donc étendue aux régions d'outre-mer.

L'Éducation nationale reste une autorité centrale chargée de :

1. La formation des enseignants (mais les universités et lycées sont libres de recruter en dehors de la filière).
2. L'ingénierie pédagogique, autrement dit la création et la mise à jour des outils, moyens et méthodes de l'enseignement. Ici, rappelons que les outils et méthodes consistant en une salle de classe ou un amphithéâtre ; un professeur qui parle en écrivant sur un tableau (noir ou blanc), plus des aides visuelles ; des élèves assis qui écoutent, prennent des notes dans des cahiers, avec exercices et interrogations au tableau, etc., ont été standardisés à Prague au début du XVII^e siècle, par Jan Amos Kominsky, Comenius pour l'Église, auteur de *La Grande didactique : traité de l'art universel d'enseigner tout à tous*, grand correspondant de Descartes, entre autres, homme du XX^e siècle vivant au XVII^e, persécuté – bien entendu – par les Habsbourg. Depuis, la principale révolution a été la combinaison de l'audiovisuel avec le duo informatique/internet, combinaison de plus en plus intégrée comme outil de cours magistraux et de travail en groupe. Il faut de toute façon développer le travail d'élèves en équipe autour d'un projet, avec présentations orales du rapport de projet et participation d'organismes extérieurs sollicités par les étudiants. Ce qui ne veut surtout pas dire qu'il faut abandonner l'orthographe et la grammaire.
3. Les examens finaux, qui doivent être contrôlés indépendamment pour garantir que la grande vertu française, le diplôme de même valeur pour tous les élèves, avec anonymat des examens, soit préservée. La concurrence entre universités doit se mesurer par le taux de succès aux examens pour les disciplines générales et par des enseignements originaux qu'elles sont libres de donner, cette fois en décernant leurs propres diplômes – qui gagneront de la valeur si elles négocient des « équivalences » avec des universités étrangères.

Mais les lycées et universités deviennent en effet autonomes, notamment budgétairement, et libres de leur recrutement et même d'innover dans leur enseignement à leurs risques et périls... »

« Le programme *PECIES*. Mais faut-il taxer le CO₂ ? Rappelons d'abord que, pour l'année 2007, les émissions globales de CO₂ d'origine humaine sont de l'ordre de 7,6 milliards de tonnes. Environ un tiers de ces émissions restent dans l'atmosphère, dont la concentration de CO₂ est passée de 300 parties par million (ppm) en 1900 à 320 en 1950, puis à 380 en 2000, et devrait atteindre 520 ppm en 2050 si rien n'est fait pour renverser les tendances lourdes. Les États-Unis sont, la même année, responsables de 27 % de ces émissions, mais seront bientôt battus par la Chine.

Contact presse

Emmanuelle Mouche – Service de Presse - Sciences Humaines

Editions L'Harmattan - 7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr

Nous pensons qu'il faut faire bien mieux qu'une taxe, dans l'esprit de notre ouvrage qui veut, à long terme, une réduction de la pression fiscale. C'est pourquoi nous proposons en alternative le programme PECIES (Prononcer comme faciès) : Programme d'Épargne, Compensation et Investissement Effet de Serre.

Le principe en est le suivant. Pour combattre l'accroissement du taux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère terrestre, puis commencer à le faire baisser, il faut que l'humanité engage des investissements considérables, d'une échelle nouvelle. Ces investissements porteront sur des capacités nouvelles, telles que les centrales électriques propres remplaçant celles qui existent ; sur des rénovations d'équipements existants, telles qu'isolation thermique, conversion à pompes à chaleur, panneaux solaires d'immeubles résidentiels et commerciaux ; sur des recherches de technologies nouvelles, telles des véhicules hybrides ultralégers de nouvelle génération ; sur la revalorisation des sols, avec par exemple le développement forestier en zones arides ; et sur la formation changeant le comportement des générations nouvelles. Ces investissements, il faudra bien que des acteurs les engagent : État ou secteur privé. Nous proposons qu'ils soient laissés à l'initiative privée, mais sur des cahiers des charges fixés par la loi, donc par l'État ; et qu'ils soient envisagés comme rentables, mais la rentabilité venant en partie de l'économie d'une taxe qui serait autrement inévitable. Là encore, nous proposons que les Français donnent l'exemple.

Le programme PECIES donne au citoyen, individu ou entreprise, le choix entre payer une taxe à l'émission de CO₂ et investir une somme moindre que cette taxe dans un plan d'épargne et investissement qui lui permettra de capitaliser et de contribuer à son patrimoine futur grâce à la création de richesses suscitée par son épargne-investissement. PECIES apporte aussi aux entreprises les moyens financiers pour effectuer les investissements nécessaires. Ainsi, – rêvons tout haut – une entreprise qui a inventé un pot d'échappement pour véhicules hybrides ultralégers, lequel permet le stockage du peu de CO₂ produit dans un conteneur embarqué que l'utilisateur peut échanger dans les stations services, trouvera auprès du PECIES des capitaux risques et des prêts subrogés pour développer et industrialiser son invention. Les actions PECIES détenues par le citoyen constitueront une épargne et seront négociables sur les marchés boursiers.

La consommation d'énergie par tête sera considérablement réduite si la fiscalité favorise l'isolation thermique totale, le chauffage domestique par rayonnement infrarouge – qui réchauffe le seul corps humain et non des mètres cubes d'air, de béton et autres matériaux –, les postes de travail à domicile interconnectés par Internet et Intranet, les transports publics électriques ou hybrides, l'automobile hybride à micromoteur thermique à vitesse fixe qui peut devenir une micro turbine, etc. Nous recommandons le modèle de Singapour de péage urbain pour réduire l'usage de l'automobile en ville et donc libérer les taxis et autobus, c'est-à-dire une vignette annuelle donnant le droit de rouler dans l'espace métropolitain, mais accordée à un prix d'abonnement élevé.

Le reste du combat contre les émissions de gaz carbonique passe par l'énergie nucléaire, le charbon gazéifié avec collecte ou conversion du gaz carbonique, et les énergies renouvelables combinées avec des moyens de stockage d'énergie économiques. À terme, nous pensons que le meilleur moyen sera l'hydrogène, mais la technologie a encore du chemin à faire..."

« ... l'Amérique a des problèmes, et fait face à des dangers. Les problèmes sont classiques, économiques et sociaux, et ne seraient pas graves en soi : ils l'étaient bien plus en 1932, et l'Amérique s'en est sortie. Mais ces problèmes augmentent les dangers, et le reste du monde en souffre bien plus qu'en 1932. Commençons donc par les problèmes. La frontière entre le rôle de l'État et celui de l'entreprise est une frontière court-terme/long-terme. L'entreprise privée sait investir pour le profit de notre génération. Elle ne sait pas investir pour celui des générations futures. Donc les investissements dont le « retour » porte sur dix ans et plus incombent à l'État, lequel les incite dans le cadre de contrats (partenariats public-privé, contrats BOOT...) assurant la privatisation future. Cas exemplaire : la Norvège, où l'illustration est l'histoire de la compagnie nationale Norsk Hydro depuis ses origines. Comme le marché boursier refuse de lui même les investissements à retour trop lent, il n'y a pas du tout concurrence ou substitution : au lieu de ne rien faire du tout (cas du canal de Panama qui est resté le même depuis 100 ans), c'est l'État qui doit investir, en créant ainsi des infrastructures qui bénéficieront à l'entreprise privée.

Pour les financiers anglo-saxons qui forment le pouvoir véritable sur les entreprises, le profit est bon en soi, et plus de profit plus vite est meilleur en soi. Ils considèrent donc comme évidente la recherche d'une maximisation immédiate du profit. Pour les Européens et Asiatiques, le profit s'optimise. Le profit optimal laisse à l'entreprise de quoi investir à plus long terme, c'est-à-dire de quoi renforcer ses avantages concurrentiels, racines de la survie et de la croissance harmonieuse. Harmonieuse voulant aussi dire : avec ressources humaines entretenues et renouvelées. L'amour du profit en tant que tel alimente la haine obsessionnelle des coûts fixes, entendez par là tous ces bipèdes qui nous empoisonnent avec leurs syndicats.

Pour le financier anglo-saxon, le monde ne constitue qu'une immense population d'opportunités d'affaires (*business opportunities*). Beaucoup d'entre elles sont seulement latentes, et attendent un bon cadre juridique pour être exploitées. Celui qui crée le cadre juridique – y compris brevets éventuels – devient propriétaire de l'opportunité, et si celle-ci est la conséquence d'un *goodwill* (entendez savoir-faire, actifs intangibles) qui est propriété de fait et ancienne d'une culture étrangère, cela n'a aucune importance à leurs yeux.

Ainsi, imaginez qu'un Américain astucieux, et en outre bon protestant, ait vent de la découverte curieuse que la lecture de la Bible, à une certaine vitesse et sous la bonne lumière, stabilise le rythme cardiaque et a donc des effets

cardio-vasculaires bénéfiques. Soyez assuré que le milieu financier lui suggérera de prendre un brevet rédigé de façon telle que, pendant la durée du brevet, tout lecteur de la Bible dans n'importe quelle langue lui devra un copyright ! Bien entendu, cet exemple est volontairement caricatural, mais des cas de telles démarches sont cités régulièrement.

Il est significatif que le mot « entreprise » n'ait pas de traduction exacte en anglais. Les Américains utilisent le mot français *entrepreneur* parce qu'il n'a pas d'équivalent. Autrement, on peut dire indifféremment *firm*, *business*, ou employer directement la forme juridique comme définition : *company*, *corporation*, etc. Pour les continentaux, l'entreprise a un autre sens : elle complète la trinité formée avec l'actionnaire et le salarié. Elle est une personne morale. Elle peut être éternelle. On peut se faire « une certaine idée de l'entreprise ». Et c'est bien de cela qu'il s'agit, plus que jamais, dans ce nouveau siècle.

Remarque : le Master of Business Administration (MBA), conçu à l'origine (en 1946) comme un cours de recyclage de cadres ayant acquis quelques années d'expérience opérationnelle dans l'industrie pour les préparer à des fonctions de direction générale, est devenu le but en soi d'une formation aux dépens de toute formation à un métier opérationnel : production, vente, recherche, etc. Cette formation s'est peu à peu réduite à la pure gestion financière, avec priorité donnée sur les résultats à court terme, les seuls qui influencent les cours de bourse. Et elle est encore maintenant la formation la plus prestigieuse du monde.

Cela est très grave. L'Amérique souffre gravement de la carence de l'État fédéral (...) Mais elle souffre encore plus d'un mal beaucoup plus profond : la dégénérescence du droit coutumier sous l'influence de la profession des *lawyers*, c'est-à-dire des hommes de loi de tout poil, eux-mêmes influencés par la pratique des rémunérations dites « contingentes », c'est-à-dire la prime au succès. Expliquons comment cela marche.

En droit écrit (comme en France, en Europe et dans de nombreux pays), la loi, après avoir été proposée par le pouvoir législatif, certifiée par un Sénat lui-même supervisé par le conseil constitutionnel, est mise en forme pratique par des décrets d'application écrits par des juristes expérimentés. Si par hasard une loi n'était pas constitutionnelle – cas rare – le citoyen peut toujours demander un recours auprès du Conseil d'État, qui est un corps de la plus haute compétence formé de conseillers, maîtres des requêtes et auditeurs recrutés par concours et de la plus haute intégrité possible. La jurisprudence est limitée à un suivi des jugements appliquant ladite loi, pour éclairer des juges professionnels. Les hommes de loi sont des professionnels rémunérés au temps passé pour leurs services, quels qu'en soient les résultats. L'avocat n'a pas un intérêt pécuniaire à la victoire de son client, sauf à travers sa réputation ; ce en quoi il peut être considéré comme un professionnel.

Le droit coutumier diffère du droit écrit dans le fait que « jurisprudence fait loi ». Autrement dit, la façon dont un jury de douze citoyens tirés au hasard, guidés par un juge qui n'est rien d'autre qu'un ex-avocat élu, peut devenir la loi pour juger des affaires futures. Pour ne citer qu'un exemple spectaculaire, voyez la législation sur l'avortement. En France, la sagesse de la loi Simone Veil a accompagné une diminution régulière des avortements. Aux États-Unis, le cas *Roe vs Wade*, qui fait jurisprudence dans ce domaine, alimente un sectarisme meurtrier et haineux qui ne résout en rien les problèmes de l'adolescente enceinte, bien au contraire.

En conclusion, la très grave crise de la justice américaine peut être résumée en quelques chiffres : les États-Unis comptent 2,3 millions de citoyens en prison, soit environ 770 détenus pour 100 000 habitants, deuxième record mondial après la Chine et nettement avant la Russie ; et un *attorney* (homme de loi) pour 300 habitants. (...) Nous avons vu que la pression fiscale française charges sociales comprises est environ de quinze points au dessus de la pression fiscale américaine. Si l'on considère le coût pour l'économie américaine, toutes considérations humanitaires exceptées, de cette armée gigantesque d'avocats, de policiers, de gardes, de prisonniers, de techniciens et prestataires de services, et d'innombrables *paralegals*, enquêteurs, auditeurs, documentalistes et autres employés aux écritures, il est facile de démontrer que le coût est en réalité nettement supérieur à ces quinze points. »

Contact presse

Emmanuelle Mouche – Service de Presse - Sciences Humaines
Editions L'Harmattan - 7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris
Tél : 01 40 46 79 22 / Fax : 01 43 25 82 03 / emmanuelle.mouche@harmattan.fr